AIDE BAFA BAFD PAR LA MAIRIE DE WIMILLE

La municipalité de Wimille aide les jeunes et les adultes à financer leur formation BAFA ou BAFD. **Pour le BAFA, l'aide de 400 € correspond au financement de la formation de base. Le bénéficiaire s'engage à travailler au sein des accueils de loisirs wimillois pendant plusieurs sessions.**

Pour le BAFD, une participation financière de la ville est également possible pour la formation, en contrepartie le bénéficiaire s'engage à travailler pour la commune au minimum 10 semaines pendant deux années.

Pour prétendre à l'aide au BAFD, il faut :

Avoir le BAFA.
Justifier de 5 ans d'expériences dans le domaine de l'animation.
Être Wimillois.

Plus d'informations et demande auprès du service jeunesse : service.jeunesse@mairie-wimille.fr

https://www.wimille.fr/transitions/16-ans-et-plus/

Mairie de Wimille:
1 bis rue de Lozembrune
62126 - Wimille
https://www.wimille.fr/